



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE DU NORD  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE**

---

**RÈGLEMENT N° 1251-23-02  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1251-23 RELATIF À LA TARIFICATION DE L'ENSEMBLE  
DES SERVICES MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la Municipalité désire modifier l'annexe D afin d'y ajouter les tarifs prévus au règlement relatif au déneigement résidentiel des allées d'accès et des stationnements privés;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 14 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal statue ce qui suit :

**ARTICLE 2**

L'annexe D du règlement est remplacée par l'annexe ci-jointe.

**ADOPTÉ**

---

Yves Dagenais, maire

---

Marie-Ève Huneau, greffière-trésorière adjointe

Dépôt du projet et avis de motion :	2024-06-000	11 juin 2024
Adoption du règlement :	2024-07-000	9 juillet 2024
Avis public d'entrée en vigueur :		

**ANNEXE D TRAVAUX PUBLICS**

<b>SUJET</b>	<b>TARIF</b>	<b>NOTES</b>
<b>RÉFECTION DE TROTTOIR, BORDURE OU PONCEAU</b>		
Démolition et construction d'un nouveau trottoir, d'une nouvelle bordure ou d'un ponceau (en tout ou en partie)	Coût réel	Payable à l'avance selon l'estimation (2)
<b>RACCORDEMENTS AUX SERVICES PUBLICS D'AQUEDUC</b>		
Étude d'une demande de raccordement	100 \$	(1) (2)
Résidentiel	Coût réel	Moyennant un dépôt de 6 500 \$ (1) (2)
Commercial	Coût réel	Moyennant un dépôt de 7 500 \$ qui sera conservé 1 an suivant la réalisation des travaux (1) (2)
<b>DIVERS TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA BOÎTE DE SERVICES (AQUEDUC)</b>		
Ouverture ou fermeture de la boîte de service d'aqueduc à la demande du contribuable	60 \$	(1)
Localisation et identification de la boîte de service	100 \$	(1)
Ajustement ou réparation de la boîte de service	40 \$	(1)
Modification de l'entrée d'eau par un plus gros diamètre	Coût réel	Payable à l'avance selon l'estimation (1)
Déplacement de la boîte de service	Coût réel	Moyennant un dépôt de 2 000 \$. S'effectue uniquement durant les heures régulières de travail (1) (2)
Travaux demandés d'urgence	Coût réel	Équivalent à un frais de déplacement d'une heure aller et une heure retour en sus des frais exigibles pour les travaux (1) (2)
<b>AUTRES TARIFS</b>		
Tous autres travaux effectués par le Service des travaux publics et non prévus dans ce règlement	Coût réel	(1) (2)
Dommages causés à la propriété de la Municipalité	Coût réel	(1) (2)

(1) TPS et TVQ en sus

(2) Frais administratifs applicables

SUJET	TARIF	NOTES
<b>PRODUITS DE REMPLISSAGE</b>		
Abrasifs en vrac	160\$/pour 2 tonnes (2 tonnes max par chargement)	Disponible uniquement pendant les heures d'opération. Coupon requis, achat au garage municipal seulement
Remblais	Gratuit	Inscription requise à l'avance
<b>PRODUIT DE SIGNALISATION</b>		
Demande d'un poteau de signalisation avec la quincaillerie	Coût réel	(1) (2)
<b>DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL DES ALLÉES D'ACCÈS ET DES STATIONNEMENTS PRIVÉS</b>		
Frais d'enregistrement du permis d'opération	50 \$/année	(1) (2)
Frais de remplacement d'un enregistrement	15 \$	(1) (2)

- (1) TPS et TVQ en sus  
(2) Frais administratifs applicables